

11^{ème} EURO BREIZH REGATTA

SELECTIVE NATIONALE de VOILE RADIOCOMMANDEE
CLASSE MARBLEHEAD – Grade 4

Organisée par C N PLOERMELAIS (56011) et l'AVRV
 sur le PLAN D EAU du LAC AU DUC 56800 TAUPONT



AVIS DE COURSE

Les 16 et 17 mars 2019

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, 2017.2020 incluant l'annexe E
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES, La langue officielle de l'épreuve sera le français.
- 1.3 les règlements fédéraux,
- 1.4 le système de course HMS en vigueur,
- 1.5 sans objet
- 1.6 le cas échéant, le SyRNIn.
- 1.7 Règles modifiées : La RCV E2.1(b) est supprimée
- 1.8 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.
- 1.9 Les règlements des championnats fédéraux et des classements nationaux concernés

2. PUBLICITE

. (sans objet)

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe **Marblehead**

Le nombre de concurrents admis à participer à l'épreuve est limité à **76**.

Un maximum de **12 places** est réservé aux concurrents étrangers

Dans le cas où le nombre des candidatures serait supérieur au nombre de places disponibles, la commission de sélection du secteur national VRC sélectionnera les participants **Français** dans l'ordre du classement national des coureurs **au 31 OCTOBRE 2018**.

3.2 INSCRIPTIONS : les inscriptions doivent **obligatoirement** se faire sur le Forum de la Classe M sur la page dédiée, et ce avant le 1 mars 2019 minuit

Les frais de constitution de dossier de 40 Euros (repas du samedi midi et du dimanche midi inclus), à l'ordre de **Club Nautique Ploërmel** seront à régler à la confirmation de votre inscription au secrétariat du club, à partir du 15 mars 15h00.

3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge ou de conformité du bateau validé par le responsable national de la jauge.
- le timbre de l'association de classe Marblehead 2017

3.4 Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing,
- le certificat de jauge ou de conformité validé par le responsable national de la jauge,
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'Euros,
- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : 40 euro

5. REPARTITION DES FLOTTES

La répartition des flottes de la première course sera affichée à 12h 45

6 PROGRAMME

Confirmation d'inscription :

Le 15 MARS de 14h à 19h00 et le 16 MARS de 8h00 à 11h.

Entraînements possibles de 15 à 18 h le 15 MARS

6.2 Jauge et contrôle :

Préalablement à la confirmation d'inscription et à la remise des instructions de course chaque concurrent devra présenter le certificat de mesure de son bateau .

Il n'y aura pas de séance de jauge préliminaire à l'épreuve, cependant, il pourra être procédé à la vérification de jauge de bateaux à tout moment de la compétition, sur demande du Comité de Course ou du Comité de Protestation.

6.3 L'heure prévue du 1er signal d'avertissement de la première course est 13h00 le 16 MARS 2019

Horaire des courses et/ou flotte chaque jour (du 1er signal d'avertissement d'une flotte jusqu'à l'arrêt de la navigation d'une flotte) :

16 mars	de 13h00 à 18h00 : flottes à suivre
17 mars	de 9h00 à 14h00 : flottes à suivre

Il ne sera pas donné de signal d'avertissement pour une nouvelle course le 17 mars après 14h00.

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

PARCOURS

Les parcours sont de type : 1 ou 2 spécifique pour la V.R.C.

Le Comité de Course, pourra utiliser d'autres parcours, si les parcours types pour la VRC ne sont pas compatibles avec le plan d'eau et/ou la direction du vent.

8 PENALITE

Application annexe E

9 CLASSEMENT

9.1 Le Système de Points sera celui applicable dans le HMS de l'épreuve

9.2 Le nombre de courses devant être courues pour valider l'épreuve sera de 3

9.3 Courses retirées

Quand le total des points est calculé pour chaque bateau, ses plus mauvais résultats seront retirés comme suit :

A partir de 4 courses validées 1 retiré

A partir de 8 courses validées 2 retirés

A partir de 16 courses validées 3 retirés

A partir de 24 courses validées 4 retirés

Et ainsi de suite pour chaque tranche de 8 courses supplémentaires validées

10 . RADIO [DP]

Les concurrents doivent s'assurer que leur matériel de radiocommande est conforme aux règles édictées par l'Administration

11 PRIX

12 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4 du chapitre 1 des RCV 2017/2020 Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

C N PLOERMELAIS

Lac au Duc

56800 TAUPONT

Tel/fax : **02 97 74 14 51**

Paul-Hervé BLONCE

phblonce@gmail.com

06 98 33 02 29

Mail : clubnautiqueploermel@wanadoo.fr